**Zeitschrift:** Revue internationale de théologie = Internationale theologische

Zeitschrift = International theological review

**Band:** 7 (1899)

**Heft:** 26

**Artikel:** Quelques sophismes théologiques

Autor: Michaud, E.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-403443

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## QUELQUES SOPHISMES THÉOLOGIQUES.

Si la théologie a tant d'adversaires, c'est qu'elle est mal connue. Que de personnes, en effet, ne la jugent que par les sophismes des mauvais théologiens! Réfuter ces sophismes est donc rendre service à la vérité théologique, comme réfuter les arguments erronés des faux savants est glorifier la science. Je me bornerai, dans cette étude, aux sophismes qui entravent plus directement l'union des Eglises chrétiennes.

### I. — A propos de la doctrine des Pères.

A propos de la doctrine des Pères, on fait souvent les deux arguments suivants:

Tel théologien, ennemi des dogmes en général et de tel dogme en particulier, dit, pour les discréditer: « Cette doctrine n'est que la doctrine des Pères; elle n'a pas son origine dans la parole de Dieu; ni le Christ ni les Apôtres ne l'ont enseignée; elle n'est que le produit des spéculations des Pères; donc elle n'est pas un dogme. C'est ainsi que les doctrines trinitaires et christologiques définies à Nicée, à Constantinople, à Ephèse, à Chalcédoine, ne sont que les doctrines des Athanase, des Cyrille, des Grégoire, des Basile, des Ambroise, des Augustin, etc.; ce ne sont pas des dogmes. »

Tel autre théologien, au contraire, pour transformer en dogmes les doctrines qui lui plaisent et auxquelles il tient peut-être plus qu'aux vrais dogmes mêmes, dit: « Ces doctrines sont les doctrines de tel Père et encore de tel autre Père; donc elles s'imposent à tous les vrais orthodoxes. »

Ces deux arguments sont sophistiques: le premier, parce qu'il suppose que les Pères n'ont jamais parlé que comme docteurs privés, et non comme témoins de la foi universelle de l'Eglise; le second, parce qu'il suppose que les Pères n'ont jamais parlé que comme témoins de la foi universelle de l'Eglise, et non comme docteurs privés.

Donc l'expression: doctrine des Pères, prise en bloc et employée, soit pour discréditer, soit pour dogmatiser une doctrine, manque de précision et a besoin d'être éclaircie.

Et d'abord, le simple bon sens suffit pour voir qu'il n'y a pas de milieu possible, pour une doctrine, entre être un dogme et n'être pas un dogme. Si cette doctrine est un dogme, elle est divine et doit être maintenue comme telle par tous les chrétiens et pour tous les chrétiens. Si elle n'est pas un dogme, elle n'est pas divine, elle n'est qu'humaine, et dès lors elle ne peut être imposée à personne de foi divine: qu'on la tienne alors pour respectable, pour vénérable, voire même pour vraie, rien de mieux, si elle mérite de fait ces qualificatifs; mais, même quand elle les mérite, elle reste humaine, elle n'est pas divine, elle n'est pas un dogme.

Ainsi parle la droite raison.

A ceux qui ne verraient pas la justesse de ce raisonnement, je dirais: «Consultons les Pères. Vous prétendez que leur enseignement oblige les vrais orthodoxes partout et toujours, eh bien! demandons-leur s'ils ont enseigné avec cette prétention et s'ils ont entendu que leurs doctrines fussent toujours et partout obligatoires pour les vrais orthodoxes.» Or, voici ce qu'ils répondent:

1º La doctrine qui est attestée par les chefs des Eglises et par les docteurs orthodoxes comme venant de J.-C. et comme ayant été crue toujours, partout et par tous, cette doctrine est bien de foi divine; elle est dogme.

2º Si non, non. — Donc, lorsqu'un ou plusieurs Pères, parlant non plus comme *témoins* de la foi constante, universelle et unanime de l'Eglise, mais comme *simples docteurs privés*, enseignent une doctrine qui leur est propre et personnelle, cette doctrine est discutable, parce qu'elle est humaine. Elle peut être vraie, mais elle peut aussi être erronée. C'est ce qu'un homme sage, vraiment ami de la vérité, doit toujours examiner.

Les Pères eux-mêmes ont-ils reconnu ce dernier point? Oui. Loin de se donner pour infaillibles, ils ont admis qu'ils pouvaient se tromper: secundum hominem dico, disait St. Paul

lui-même 1). Ils ont admis la discussion; ils ont admis la rétractation, ils l'ont même pratiquée avec une humilité toute chrétienne; ils ont admis le progrès, même le progrès dans l'explication de la foi. En sorte que vouloir arrêter la marche des sciences, de l'histoire, de la philosophie, de la théologie, pour maintenir comme une vérité incontestable et éternelle une doctrine erronée qu'un ou plusieurs Pères ont enseignée comme docteurs privés, c'est violer l'esprit même des Pères, c'est aller contre leur premier et fondamental enseignement, c'est s'attacher à une toile d'araignée ou à un trou de leur système théologique, et non aux parties solides de ce système; c'est donc vouloir sauver la partie, et perdre le tout.

Citons des preuves.

St. Basile de Césarée, qui a essayé de donner des explications philosophiques de la trinité, s'est bien gardé de vouloir les imposer à qui que ce soit. Il a même déclaré expressément qu'il ne faut pas accepter facilement les conséquences des mots; qu'« il faut se contenter des termes employés dans les Ecritures et s'en tenir à eux»; qu'il est « dangereux de retrancher ou d'ajouter quoi que ce soit à ce qui a été enseigné par le St-Esprit»; que l'on doit « acquiescer aux choses qui ont été dès le principe enseignées par les Saints<sup>2</sup>)».

St. Cyrille d'Alexandrie recommandait de ne pas dépasser les limites de la foi, c'est-à-dire de ne pas étendre les dogmes au delà de leurs strictes limites. Il ne défendait pas de chercher à les expliquer, mais il ne voulait pas que les explications données fussent considérées comme des dogmes: Contenti itaque simus data notitiæ mensura, neque imperite scrutemur quæ comprehendi non queunt.

St. Augustin a parfaitement distingué sa foi, qui était la foi universelle de l'Eglise, et ses propres opinions comme docteur privé. Il disait: «Ne vous soumettez pas à mes écrits comme aux écritures canoniques... Si vous me convainquez d'erreur, cette erreur sera mienne 3). »

On pourrait citer des centaines d'autres textes analogues à ceux-ci, et établissant tous que, d'après les Pères mêmes, l'enseignement privé des Pères n'est nullement obligatoire, et

<sup>1)</sup> Gal. III, 15.

<sup>2)</sup> Adv. Eunomium, L. II, nºs 7 et 8.

<sup>3)</sup> De Trinitate, L. III, Proemium.

même qu'il doit être abandonné lorsque des lumières meilleures sont venues s'ajouter aux lumières imparfaites de leur temps <sup>1</sup>). Ce point est trop évident pour que j'insiste.

Donc vouloir maintenir quand même les opinions privées des Pères, uniquement parce qu'elles viennent des Pères et indépendamment de leur exactitude intrinsèque, est un procédé dangereux et inacceptable, parce que c'est placer les Pères au-dessus de la vérité même. De simples payens se sont élevés plus haut, car ils ont poussé l'amour de la vérité jusqu'à dire: Amicus Plato, magis amica veritas. Comment des chrétiens pourraient-ils dire: Amica veritas, magis amici Patres? Les papes ont commencé par prétendre que leurs bulles et leurs décisions doctrinales, sans être des dogmes, devaient cependant être acceptées et obéies respectueusement; de là à exiger qu'elles fussent crues d'abord de foi humaine, puis de foi divine comme des dogmes, il n'y avait qu'un pas; et ce pas a été franchi. Loin d'entrer dans cette voie, que ceux qui y sont entrés en sortent au plus tôt; si non, ils aboutiront, qu'il s'agisse des Pères comme docteurs privés ou des papes, aux mêmes erreurs et aux mêmes abîmes.

Bossuet remarque avec raison qu'il est impossible « de donner pour règle tout ce que les Pères ont conjecturé sur l'Apocalypse et sur l'Antechrist, les uns d'une façon et les autres de l'autre». Et ce qu'il dit de l'Apocalypse et de l'Antechrist, on peut, on doit le dire de tous les autres points sur lesquels ils s'expriment en docteurs privés. Il cite en particulier l'argumentation du «savant jésuite Louis d'Alcasar»: « Quand on lui objecte, dit-il, les Pères et l'autorité de quelques docteurs qui font trop hardiment des traditions constantes et des articles de foi des conjectures de quelques Pères, il répond que les autres docteurs n'y consentent pas; que les Pères ont varié sur tous ces sujets, ou sur la plupart: qu'il n'y a donc point de tradition constante et uniforme en beaucoup de points, où des docteurs même catholiques ont prétendu en trouver; en un mot, que c'est ici une affaire, non de dogme ni d'autorité, mais de conjecture: et tout cela est fondé sur la règle du concile de Trente, qui n'établit ni la tradition constante, ni l'inviolable autorité des saints Pères pour l'intelli-

<sup>1)</sup> Voir la Revue intern. de Th., 1898, 22° livraison, p. 376-384. Revue intern. de Théologie. Heft 26, 1899.

gence de l'Ecriture, que dans leur consentement unanime et dans les matières de la foi et des mœurs 1). »

Bossuet ajoute expressément qu'« il faut, premièrement, savoir distinguer les conjectures des Pères d'avec leurs dogmes, et leurs sentiments particuliers d'avec leur consentement unanime <sup>2</sup>). » C'est l'esprit même de l'ancienne Eglise, d'après le critérium orthodoxe formulé par St. Vincent de Lérins.

L'unité de l'Eglise ne doit être cherchée que dans la foi, c'est-à-dire dans le dogme: *in necessariis unitas*. Le reste est humain, et aucune spéculation humaine ne saurait être exigée ou imposée au nom de cette unité et de cette foi: *in dubiis libertas*.

Mais, disent certains théologiens, les théologoumènes doivent être respectés; on entend par «théologoumène» une doctrine enseignée par un ou plusieurs Pères. — Laissons ce mot (qui d'ailleurs est inconnu en Occident) et voyons la chose. Je l'ai déjà dit: ou bien un Père parle comme témoin de la foi constante, universelle et unanime de l'Eglise, et en la constatant, en l'attestant, il constate et il atteste un dogme, et alors il doit être cru de foi divine, non à cause de son autorité personnelle, mais à cause du caractère divin du dogme même; ou bien il parle comme docteur privé, d'après la science de son temps ou d'après sa seule science à lui, et alors il n'émet qu'une doctrine humaine, qui peut et qui doit être examinée, contrôlée, au nom même de la vérité. Si, après cet examen scientifique, il est reconnu avoir dit la vérité, alors on doit être de son avis, non à cause de son autorité personnelle, mais à cause de l'autorité de la vérité même; si, au contraire, le contrôle scientifique démontre qu'il s'est trompé, il doit être abandonné, très respectueusement sans doute, mais très catégoriquement. Il n'y a pas de milieu. Aucun Père ne s'est donné pour infaillible dans ses explications personnelles de la foi; et vouloir le faire passer pour infaillible, c'est le blesser dans son esprit. Sans être dans l'hérésie, il a pu êtredans l'erreur; et vouloir s'attacher à ses erreurs sous prétexte de respect pour sa personne, c'est blesser la vérité même. Donc nous n'admettons pas de théologoumenes dans le sens.

<sup>1)</sup> L'Apocalypse, préface, nº 13.

<sup>2)</sup> Ibid., no 15.

ci-dessus indiqué; nous vénérons les Pères, nous croyons les dogmes qu'ils ont professés, nous adhérons à leurs enseignements personnels quand ils sont exacts, mais nous repoussons ceux qui sont erronés ou imparfaitement vrais. Bref, la vérité, étant divine, est au-dessus de qui que ce soit.

Loin d'amoindrir en quoi que ce soit l'importance de l'étude des Pères, nous entendons, au contraire, la recommander et la fortifier, en la rétablissant à sa vraie place. — D'une part, à ceux qui la négligent, nous adressons ces paroles, trop oubliées, de Bossuet: « Quiconque veut devenir un habile théologien et un solide intrerprète, qu'il lise et relise les Pères. S'il trouve dans les modernes quelquefois plus de minuties, il trouvera très souvent dans un seul livre des Pères plus de principes, plus de cette première sève du christianisme, que dans beaucoup de volumes des interprètes nouveaux, et la substance qu'il y sucera des anciennes traditions le récompensera très abondamment de tout le temps qu'il aura donné à cette lecture... Qu'ils se souviennent qu'après tout ces grands hommes sont nourris de ce froment des élus, de cette pure substance de la religion; et que pleins de cet esprit primitif, qu'ils ont reçu de plus près et avec plus d'abondance de la source même, souvent ce qui leur échappe et qui sort naturellement de leur plénitude est plus nourrissant que ce qui a été médité depuis. C'est ce que nos critiques ne sentent pas; et c'est pourquoi leurs écrits, formés ordinairement dans les libertés des novateurs et nourris de leurs pensées, ne tendent qu'à affaiblir la religion, à flatter les erreurs et à produire des disputes 1). » — D'autre part, à ceux qui exagèrent l'autorité des Pères comme docteurs privés, nous rappelons que leurs opinions privées, n'étant que des doctrines humaines, ne sauraient être assimilées ni de loin ni de près à des dogmes.

### II. — Les «Proxima fidei».

Tout esprit logique, précis et qui ne se contente pas d'à peu près, ne confondra jamais la foi avec les choses voisines de la foi. Evidemment ce qui n'est que voisin de la foi n'est pas la foi même: car s'il était la foi, il ne serait pas seulement voisin de la foi. De même qu'un visage d'homme peut

<sup>1)</sup> Défense de la Tradition et des saints Pères, 1re partie, l. IV, ch. 18.

devenir une figure d'animal en passant par des dégradations à peine sensibles, ainsi arriverait-on à dénaturer la foi, si on la faisait passer, de proximité en proximité, par toutes les nuances des opinions humaines avoisinantes, et si on voulait la confondre avec celles-ci. C'est ainsi que des théologiens ont étendu l'infaillibilité de l'Eglise aux faits dogmatiques, sous prétexte que les faits dogmatiques touchent aux dogmes et sont inséparables des dogmes: comme si l'on pouvait étendre, par exemple, la spiritualité de l'âme et l'immortalité de l'âme au corps même, sous prétexte que le corps touche intimement à l'âme et qu'en vertu de cette intimité il doit participer dans une certaine mesure aux propriétés mêmes de l'âme. C'est ainsi que le pape Innocent X, après s'être adjugé le pouvoir de condamner en droit les cinq propositions, s'est adjugé le pouvoir de déclarer qu'en fait ces cinq propositions se trouvent dans l'Augustinus de Jansénius, et de plus, qu'elles y sont enseignées dans le sens même dans lequel il les a condamnées. Innocent X et ses partisans ont passé de la question de droit à la question de fait, sous prétexte que celle-ci est unie à celle-là, et que quiconque a autorité sur la première a aussi, par le fait, autorité sur la seconde. Ce n'est pas la théorie de l'identité des choses contraires, mais celle de l'identité des choses distinctes; théorie manifestement fausse, car les choses distinctes ne sont pas identiques. Cinq est voisin de quatre; dira-t-on que deux fois deux font cinq, parce que deux fois deux font quatre et que quatre est voisin de cinq? C'est par un argument de ce genre qu'on a dit: La présence réelle de J.-C. dans l'eucharistie est un dogme; or la présence réelle et la transsubstantiation sont choses voisines; donc la transsubstantiation aussi est un dogme. — Les amis de nos amis sont nos amis, et les amis de nos ennemis sont nos ennemis: maximes journellement démenties par les faits, parce que, en fait, la proximité n'est pas l'identité et que se toucher n'est pas se confondre.

Ces distinctions si simples ne seraient jamais oubliées, si l'on ne perdait pas de vue la distinction fondamentale et élémentaire qui existe entre les paroles de J.-C. et les explications qu'en donnent les hommes.

Les paroles de J.-C. sont les principes mêmes du christianisme, les vrais dogmes et les seuls dogmes, la seule doctrine fixe, stable, immuable, dont pas une syllabe ne passera, et qui doit rester éternellement entre les chrétiens comme le lien de la paix, comme le symbole même de l'unité et du ralliement. — Ego sum via, veritas et vita. — Unus Christus, una fides, unum baptisma. — Tel est le véritable Evangile, la véritable Bonne Nouvelle, la vraie Parole de Dieu.

La raison humaine, en méditant les paroles de J.-C., en les pénétrant, ne saurait les changer. Elle peut les considérer en tout sens, projeter sur elles toutes ses lumières, toutes ses connaissances, toutes ses sciences, tous ses rayons de toutes couleurs et de toutes nuances; elle ne saurait les changer. Elle peut les faire apparaître aujourd'hui sous tel jour, demain sous tel autre, dans tel siècle sous tel angle, dans tel autre siècle sous tel autre angle, dans tel pays de face, dans tel autre de biais; elle ne saurait les changer. Elle peut disposer ses propres lumières et son propre éclairage philosophique, scientifique, historique, de manière à les allonger ou à les raccourcir, à les montrer comme de grands et vastes tableaux ou comme de fines et exquises miniatures; elle ne saurait les changer. Elle peut tirer de toutes ces projections diverses, de ces aspects multiples, de ces vues infiniment variées, elle peut tirer, dis-je, ses conséquences à elle, conséquences aussi logiques que l'on voudra; elle ne saurait les changer.

Ces conséquences sont le travail de la raison, travail évidemment humain; donc ces conséquences sont humaines et elles ne sauraient être identifiées avec les paroles divines de J.-C. Ces conséquences ont beau être aussi rapprochées que possible des paroles mêmes de J.-C., comme la projection d'une chose est rapprochée de la chose même; elles n'en restent pas moins distinctes et humaines, tandis que les paroles de J.-C. sont et restent toujours idées divines, stables, immuables, éternelles. En vain appelle-t-on «évolution des dogmes» ces projections de la raison humaine sur les dogmes, ces raisonnements de l'esprit humain au sujet des dogmes, les dogmes restent ce qu'ils sont; ils n'évoluent pas eux-mêmes, c'est votre pensée humaine à vous qui évolue, qui les voit mieux, qui les comprend mieux ou plus complètement; mais ne confondez pas vos propres pensées avec les dogmes, ne confondez pas l'humain avec le divin. Vos pensées changeront et évolueront dans le cours des siècles suivant le progrès des sciences, tandis

que les vérités enseignées par J.-C. resteront éternellement ce qu'elles ont été dès le principe, éternellement simples, telles que le Christ les a enseignées à son Eglise. C'est en vain que vous parlez de «foi explicite»; ce qui est plus explicite, c'est votre connaissance subjective, personnelle et humaine des dogmes, mais ce ne sont pas les dogmes eux-mêmes. La « foi objective », le dogme, reste dans le cours des siècles ce qu'il a été dès le commencement, sans augmentation, ni diminution. Ce qui change, en bien peut-être, en mal peut-être, c'est l'interprétation faite par les hommes, suivant qu'ils sont plus éclairés ou plus ignorants; mais l'interprétation donnée par les hommes est humaine, l'interprétation humaine d'une vérité divine n'est pas divine, parce qu'elle n'est pas cette vérité divine même. Donc, sous prétexte d'évolution ou d'explicité, on ne saurait confondre le divin et l'humain, le dogme et la spéculation théologique, les paroles du Christ et les commentaires des hommes. Si superbes que nous apparaissent nos propres commentaires, ce ne sont que des constructions humaines, des systèmes humains, qui changeront dans cinquante ans; tandis que la parole de J.-C. est éternelle et immuable.

Des théologiens papistes prétendent que les déductions que la raison tire logiquement de l'Ecriture sainte et de la tradition, constituent une sorte de révélation médiate, qui s'impose aux vrais croyants non moins que la révélation immédiate. Ils prétendent que ces déductions, par cela seul qu'elles leur paraissent logiques, sont des équivalences. Mais, en réalité, que de déductions, qui ne sont nullement de réelles équivalences! Une fois dans cette voie, ils vont, de déductions en déductions, de prétendues équivalences en prétendues équivalences, à des doctrines manifestement erronées, qu'ils osent néanmoins présenter comme des dogmes. Aussi leur dogmatique est-elle remplie d'erreurs.

Le P. Ostrooumoff a condamné avec raison ce procédé, qui n'est que spécieux. « Quand des hommes, a-t-il dit, tâchent de saisir par l'intelligence ce que l'Ecriture ne dévoile pas, cette étude, basée sur le fondement de l'Ecriture et de la Tradition, représente une déduction logique de l'inconnu par le connu. Pourtant le résultat d'une étude de ce genre ne saurait être une opinion de l'Eglise; elle n'est pas un dogme obligatoire pour le chrétien; ce n'est qu'une opinion particulière 1). »

<sup>1)</sup> Voir la Revue internationale de Théologie, janvier 1897, p. 115.

# III. — La prétendue évolution du dogme et les formules dogmatiques.

Depuis quelque temps, les publications des théologiens papistes sur l'évolution des dogmes se multiplient.

Autrefois on insistait sur la fixité et l'immutabilité du dogme, et l'on s'en faisait un argument pour confondre les hérétiques, dont la foi « variait »; telle est encore la doctrine de tous les catholiques restés fidèles à la foi et au critérium de l'ancienne Eglise. Rome, tout en répétant encore de temps en temps cette ancienne doctrine, admet cependant que le dogme « se développe et grandit », qu'il y a « croissance » du dogme 1), que les formules de foi sont « élastiques » 2), etc. Rome devait en arriver là tôt ou tard: car, à force de fabriquer des dogmes nouveaux, elle se mettait dans la nécessité évidente d'ériger les faits en théorie, c'est-à-dire de reconnaître que les dogmes se développent, grandissent, croissent, évoluent. Cet enseignement devenait pour Rome inévitable: elle ne pouvait essayer de justifier ses innovations dogmatiques qu'en disant qu'elles sont le résultat légitime de la théorie de l'évolution, évolution vraie dans le domaine des sciences, donc vraie aussi dans le domaine des dogmes! Et puis, n'est-ce pas un moyen péremptoire de couper court aux adversaires, lorsque ceux-ci l'accusent d'être en dehors de la vérité et de la vie? Car, disent-ils, la vérité et la vie évoluent, et quiconque n'évolue pas n'est ni dans la vérité ni dans la vie. Autrefois Bossuet disait aux protestants: « Vous variez, donc vous êtes dans l'erreur. » Aujourd'hui, certains protestants disent aux catholiques-romains: « Nous varions, donc nous sommes dans la vérité et dans la vie; et vous qui prêchez l'immutabilité de vos dogmes, vous en prêchez du même coup la fausseté et la mort.» Et Rome, au lieu de se borner à enseigner l'évolution dans les sciences théologiques comme dans toutes les autres sciences, a admis aussi l'évolution dans les dogmes, parce qu'elle confond les dogmes avec les spéculations théologiques. Telle est la confusion des esprits, que ce qui était un signe d'erreur au temps de Bossuet est maintenant un signe de vérité et de vie!

<sup>1)</sup> Ce sont les expressions du P. de la Barre, S. J.

<sup>2)</sup> Ce sont les expressions du P. Léonce de Grandmaison, S. J.

Précisons.

Avant tout, il paraît ordinaire, actuellement, dans l'Eglise romaine, de confondre le dogme et les formules dogmatiques; et comme on déclare celles-ci élastiques, imparfaites, incomplètes, ayant besoin d'être améliorées par des additions, etc., il en résulte qu'on attribue aussi aux dogmes tous ces qualificatifs, et qu'on leur fait subir le même traitement. En voici une preuve. Dans la Revue du clergé français du 1er janvier dernier, M. A. Firmin a publié un article sur «la théorie individualiste de la religion», article que le critique de la Quinzaine (16 janvier 1899, p. 297-298), analyse et caractérise ainsi: « Arrive à des conclusions à peu près identiques à celles que formulait naguère le directeur de la Quinzaine, à savoir que l'erreur de ceux qui reprochent au catholicisme son immobilité vient de ce qu'ils n'ont pas étudié d'assez près l'histoire théologique de l'Eglise romaine, qui, loin de « diviniser » et de « pétrifier » le dogme, a toujours laissé la plus large part à l'interprétation individuelle, se contentant le plus souvent de condamner l'erreur et «n'enseignant pas que ses formules dogmatiques soient l'expression adéquate et absolument parfaite des réalités surnaturelles qu'elles représentent...; il lui est arrivé constamment et il lui arrive encore chaque jour de les compléter, de les expliquer, de les préciser et de les améliorer par ces additions, ces explications, ces précisions. » On le voit clairement, pour l'auteur de ces lignes, diviniser et pétrifier sont la même chose; donc le dogme, qui ne doit pas être pétrifié, ne doit pas être divinisé non plus. Le dogme n'est donc pas une vérité divine, mais une chose incomplète, qui doit être améliorée par des additions, etc. L'auteur fait retomber sur les dogmes mêmes toutes les imperfections qu'il signale dans les formules dogmatiques.

La notion du dogme chrétien est aussi altérée par le P. de Grandmaison. Certes, il y a des choses judicieuses, excellentes même, dans l'étude qu'il a publiée sous ce titre: « L'élasticité des formules de foi, ses causes et ses limites » ¹), et je regrette vivement que la place me manque pour les détailler ici. Mais un catholique ne saurait souscrire à son avis, lorsqu'il enseigne que certains des éléments philosophiques et humains introduits

<sup>1)</sup> Etudes des 5 et 20 août 1898.

dans les formules dogmatiques, ne peuvent plus, une fois introduits, en être séparés, et qu'alors ils doivent être tenus pour des dogmes. Ceci est une erreur et une très grave erreur; car elle implique que des doctrines humaines peuvent devenir des doctrines divines, et qu'elles peuvent être imposées par l'Eglise à la foi des fidèles au même titre que sont imposées les paroles mêmes de J.-C. Aurais-je mal compris le P. de Grandmaison? Voici ses propres paroles: «J'avais pensé que l'on pouvait ramener à la métaphysique générale toutes les notions de philosophie impliquées par les énonciations dogmatiques... Il me semblait qu'on pouvait expliquer suffisamment le sens des déclarations théologiques actuelles par des notions qui fissent abstraction de tout concept spécifiquement scolastique. Après épreuve sur certaines des propositions où ces concepts semblent le plus s'affirmer, j'incline à trouver cette thèse trop absolue... Il me paraît donc qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'Eglise suppose, par quelques-unes de ses formules de foi, des notions philosophiques dont on est impuissant à établir directement le caractère général. La légitimité de cette conduite du magistère ecclésiastique s'impose à tout chrétien» (p. 487). Ainsi donc, selon le P. de Grandmaison, « des concepts qui fussent restés autrement discutables, peuvent alors entrer dans les formules de foi... La forme qui anime l'organisme vivant de l'Eglise, lui incorpore à jamais et fixe dans son tissu de vérités ces atomes destinés, semblait-il, à être éternellement ballottés aux combinaisons éphémères des systèmes humains » (p. 488).

Peut-on dire plus clairement que des doctrines scolastiques, parfaitement discutables, peuvent être introduites dans les formules de la foi, et que, une fois là, elles font partie du tissu du dogme et s'imposent à tout chrétien? Or, une telle doctrine conduit manifestement 1° à l'altération des vérités divines par l'introduction d'opinions humaines dans le dépôt de la foi, et 2° à la transformation des opinions humaines en prétendues vérités divines, enseignées par J.-C. et crues par l'Eglise universelle partout et toujours! Double mensonge: mensonge contre l'Evangile, mensonge contre l'histoire et contre la tradition universelle! Il est donc bien évident que, si le P. de Grandmaison a parlé de l'élasticité des formules dogmatiques, c'est uniquement pour arriver à la théorie du dogme-caoutchouc;

et cette fois nous y sommes en plein. Rome a le champ libre devant elle: elle n'a qu'à prendre les opinions qui lui plaisent, les introduire dans les formules dogmatiques, et une fois incorporées, c'est pour jamais! Le tour est joué, la fabrique est patentée!

Le P. de la Barre, lui aussi, avec sa théorie du développement du dogme, fausse la notion du vrai dogme chrétien 1). Tout d'abord on pourrait le croire parfaitement correct; car il dit dans une note (p. 147): « Croissance, c'est-à-dire progrès intellectuel, progrès subjectif dans l'intelligence du dépôt révélé. Objectivement, il n'y a pas (en ce qui concerne le N. T.) croissance du dépôt par addition de vérités nouvelles. Il était bon dès maintenant de prévenir toute équivoque.» On ne saurait mieux dire. Malheureusement le R. P. ajoute que la vérité objective se développe « comme une semence vivante ». Et ceci est la négation de cela: car la science démontre qu'une semence vivante se développe par transformation; dans cette transformation, l'état primitif de la semence disparaît par une combinaison nouvelle des éléments constitutifs; certains éléments perdent en valeur et disparaissent; des éléments nouveaux apparaissent, remplacent les anciens, prédominent et créent un état nouveau. Donc il y a régression d'un côté et progression de l'autre, élimination d'éléments usés et assimilation d'éléments nouveaux, mieux appropriés. Telle est la transformation des «semences vivantes». Qu'une transformation analogue s'opère dans les systèmes humains, où les éléments humains ont le sort de tout ce qui est humain, c'est évident; mais il ne saurait en être ainsi dans les enseignements mêmes du Christ, où rien ne doit disparaître, parce que tout y est divin, et où rien d'humain ne doit être introduit, parce que le dépôt de la révélation divine doit rester divin sans addition ni soustraction.

A la fin de son article, le P. de la Barre, parlant de la fécondité de l'idée, donne à entendre que le dogme « produira ses fruits » et ses « conséquences logiques » (p. 160). Veut-il dire, lui aussi, comme son confrère le P. de Grandmaison, que toutes les conséquences que l'on tire des dogmes par la logique, sont aussi des dogmes? qu'autour des dogmes et des

<sup>1)</sup> Voir son article dans la Quinzaine du 16 novembre 1898.

formules de foi il y a «une atmosphère d'opinions libres et de déductions systématiques», qui les entoure «à la façon d'un peresprit», et que ces déductions, toujours logiques aux yeux de celui qui les tire, peuvent être introduites dans le tissu des vérités divines et imposées à tout chrétien comme des dogmes? Certes je ne voudrais pas rendre le P. de la Barre responsable des erreurs du P. de Grandmaison; mais il me semble que leurs doctrines sont, dans le fond, identiques.

Nous, catholiques de l'ancienne Eglise, nous rejetons ces doctrines, qui sont non seulement confuses, mais erronées. Nous n'admettons, ainsi que les Pères, que l'évolution subjective et le progrès subjectif des dogmes, par la connaissance toujours plus claire que nous en avons, et non par l'addition de spéculations scolastiques que l'on transforme bientôt en dogmes. Ces additions subtiles d'abord, énormes ensuite, que l'on représente habilement comme un passage de la foi implicite à la foi explicite ou de la tradition latente à la tradition expresse, sont comme le petit ruisseau qui devient vite grand ruisseau, puis grand fleuve, par l'adjonction de tous les torrents qui descendent des montagnes à droite et à gauche, roulant dans leurs eaux la boue et les détritus des opinions humaines. Non, ce n'est plus là la doctrine de J.-C.; ce sont les doctrines des hommes, qui se jettent dans le fleuve divin du dogme et qui le souillent de leurs immondices. Jamais Vincent de Lérins n'a enseigné ce faux progrès: car, d'après lui, le dogme reste toujours le même; nous le connaissons mieux, et s'il est plus lumineux, ce n'est pas en lui-même (car en luimême il est toujours divin), mais en nous. Ce n'est pas le lieu de traiter cette question avec tous les développements qu'elle comporte. Je ne veux que signaler et dévoiler les sophismes.

La parabole dans laquelle le Christ a comparé à une semence la parole du royaume de Dieu, signifie simplement que la parole de Dieu, bien comprise, doit nous déterminer à produire des bonnes œuvres (et fructum affert); mais elle ne signifie pas que la parole de Dieu doit produire de nouvelles paroles de Dieu, dogmes nouveaux, produits des dogmes anciens et se multipliant à l'indéfini. C'est cependant cette parodie de l'Evangile qui fait le fond de la nouvelle dogmatique romaine. D'après cette dogmatique, la semence divine est déposée dans l'Eglise, et elle se développe dans les âmes selon leurs besoins, sous la direction du St-Esprit, dit-on; ce développement est évidemment un passage du moins au plus! Les causes occasionnelles en sont les hérésies, et c'est pourquoi il faut qu'il y ait hérésies! Les fidèles expliquent alors les idées divines ou les paroles de J.-C. par des spéculations qui leur paraissent plus claires; ils établissent ainsi un lien logique entre celles-ci et celles-là; ils appuient même celles-là, les idées divines, sur celles-ci, les idées humaines; cela fait, ils déclarent les unes inséparables des autres, comme l'avoue le P. de Grandmaison. Ainsi naissent les dogmes nouveaux; c'est ce qu'on appelle le « développement » du dogme!

Disons-le hautement, cette dogmatique romaine serait la ruine de la dogmatique catholique, si celle-ci pouvait être ruinée. Nous, anciens-catholiques, nous prenons le mot « dogme » dans le sens qu'il avait dans l'ancienne Eglise. Déjà dans les Actes des Apôtres, il avait le sens de décision ou décret (XVI, 4). Au-dessus des décisions disciplinaires des apôtres et des anciens, il y avait les décisions et les décrets par excellence, à savoir: les enseignements mêmes et les préceptes mêmes du Christ, verba vitæ æternæ. Ce sont ces enseignements et ces préceptes du Christ qui ont constitué dès le principe la doctrine chrétienne et les dogmes chrétiens. Ces expressions se trouvent dans les Pères des premiers siècles avant le concile de Nicée, avant, par conséquent, la rédaction du symbole de ce concile.

Donc les dogmes chrétiens sont distincts des spéculations théologiques et même des formules dites dogmatiques. Ces spéculations et ces formules ont varié suivant les époques. Les mots aussi ont varié dans leurs significations; c'est pourquoi les dogmes ne doivent pas plus être confondus avec les mots qu'avec les formules dogmatiques. Lorsque M. Aug. Sabatier définit le dogme: « un groupe logique d'idées abstraites, créées par la réflexion de l'esprit sur les choses d'observation et d'expérience » ¹), il s'abuse vraiment à plaisir; il confond les dogmes ou paroles du Christ avec les spéculations des théologiens. L'exemple du dogme de l'infaillibilité papale qu'il cite à l'appui

<sup>1)</sup> Revue chrétienne, janvier 1892, p. 35.

de sa définition, est une plaisanterie absolument déplacée: un théologien sérieux n'a pas le droit d'invoquer les procédés erronés et coupables de Rome, et surtout le *ludibrium vaticanum*, pour essayer de discréditer les dogmes mêmes de l'ancienne Eglise universelle.

Nous le répétons, les dogmes sont les décrets par excellence, les décrets jure divino, donc les seuls enseignements de J.-C.; tandis que les formules dites dogmatiques ne sont que des décrets jure ecclesiastico. Dans ces formules il faut distinguer les vérités qui y sont exprimées et les mots dans lesquels ces vérités sont exprimées. Les mots, les phrases, en un mot le texte ou la rédaction, sont l'œuvre, certainement imparfaite, des hommes; ces choses ne sont pas de foi. Ce qui est de foi, ce sont les vérités qui y sont contenues, vérités qui ont été constatées comme venant de J.-C. même et comme ayant toujours été crues par toutes les Eglises particulières orthodoxes. Le dogme chrétien est donc la vérité révélée par J.-C., telle qu'il l'a enseignée à ses apôtres et à ses disciples, pour qu'ils la transmettent intégralement, sans soustraction et sans addition, sans diminution et sans amplification, de génération en génération: omne et solum revelatum. Le dogme n'est donc pas la parole des hommes. Si vénérable que soit celle-ci, cependant elle n'est qu'humaine, et aucun homme n'a le droit de s'imposer aux autres hommes. Les chrétiens n'ont qu'un maître, et ce maître est Jésus-Christ; un seul docteur, et ce docteur est Jésus-Christ; un seul médiateur, et ce médiateur est Jésus-Christ; un seul pontife, et ce pontife est Jésus-Christ. Lui seul a les paroles de la vie éternelle: verba vitæ æternæ habes (Ev. Jean, VI, 69). Lui seul est la lumière du monde, et c'est lui qu'il faut suivre: ego sum lux mundi; qui sequitur me non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vitæ (VIII, 12). Lui seul est la voie, la vérité et la vie: ego sum via, et veritas, et vita (XIV, 6).

Voilà les seuls dogmes chrétiens, les seuls dogmes catholiques, les seuls dogmes orthodoxes. Ils ne changent pas, ils sont éternels et toujours les mêmes; ils ne peuvent ni se développer en soi, ni évoluer en soi, parce qu'ils sont parfaits et divins; mais nous, nous devons nous développer en eux et par eux; c'est nous qui devons évoluer et grandir en eux et par eux, suivant la doctrine même de St. Paul: crescamus in

illo per omnia (Eph. IV, 15); in omni opere bono fructificantes, et crescentes in scientia Dei (Coloss. I, 10). Plus nous sommes éclairés par la science, mieux nous voyons la vérité, la beauté, la profondeur, la sublimité divine des dogmes. Il n'y a pas d'autre développement des dogmes que cette intelligence toujours plus grande que nous en avons. Il est certain que le texte des Actes (XII, 24): Verbum Domini crescebat et multiplicabatur, signifie que la parole de Dieu était plus répandue, plus connue et qu'elle gagnait de plus en plus des adhérents, mais non qu'elle évoluait, se modifiait et se multipliait en ellemême. St. Paul a été tellement clair sur toute cette question qu'il n'est pas possible de la dénaturer. Dans son Epître aux Ephésiens (ch. IV), il parle de l'édification du corps du Christ, c'est-à-dire de l'Eglise et non du dogme; il dit que c'est nous, membres de l'Eglise, membres du corps du Christ, qui devons croître en lui et atteindre à l'état d'homme fait et à la stature parfaite. Evidemment ce n'est pas le corps personnel du Christ qui a besoin de grandir, ce n'est pas non plus la parole du Christ qui a besoin d'atteindre à cette stature, mais nous, chrétiens, et nous seuls, qui composons son corps social ou ecclésiastique. Fonder sur cette doctrine la théorie du développement objectif des dogmes, c'est donc une évidente falsification de l'Ecriture.

Nous nous séparons donc très nettement, dans cette question, *soit* des romanistes, qui, pour essayer de légitimer leurs dogmes nouveaux, enseignent la théorie de la transformation de leurs opinions humaines en vérités divines par l'addition de celles-là à celles-ci; *soit* des protestants, qui, acceptant la théorie papiste de l'évolution des dogmes, s'en servent pour confondre les vrais dogmes chrétiens avec les formules dogmatiques, et pour les discréditer en les représentant comme des doctrines inventées par les Pères et par les théologiens. Encore une fois, la doctrine catholique ou orthodoxe est tout autre.

(A suivre.)

E. MICHAUD.